

CALENDRIER ACTIVITÉS 2022 (Version du 16 juin 2022)

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
<u>27 juin</u> Début Camp de la Vallée	<u>28 Juin</u>	<u>29 Juin</u> Journée thématique PIRATES	<u>30 Juin</u>	<u>1er juillet</u> FÊTE DU CANADA CONGÉ
<u>4 juillet</u>	<u>5 juillet</u>	<u>6 juillet</u> Journée thématique MÉTIER	<u>7 juillet</u>	<u>8 Juillet</u>
<u>11 Juillet</u>	<u>12 Juillet</u> Journée thématique HALLOWEEN	<u>13 Juillet</u> Carie Factory (Gr. 1 à 4) 24 \$	<u>14 Juillet</u>	<u>15 Juillet</u> Éducazoo TOUS GRATUIT
<u>18 Juillet</u>	<u>19 Juillet</u> Journée thématique OLYMPIADES	<u>20 Juillet</u>	<u>21 Juillet</u>	<u>22 Juillet</u>
<u>25 Juillet</u>	<u>26 Juillet</u>	<u>27 Juillet</u> Récré-o-Fun (Gr.5 à 7) 19 \$	<u>28 Juillet</u> Journée thématique NOËL DU CAMPEUR	<u>29 Juillet</u>
<u>1 Août</u>	<u>2 Août</u> Activité spéciale KERMESSE	<u>3 Août</u> Journée thématique SUPERS-HÉROS	<u>4 Août</u>	<u>5 Août</u>
<u>8 Août</u>	<u>9 Août</u>	<u>10 Août</u> Valcartier (Gr. 4 + 5 à 7) 26 \$	<u>11 Août</u>	<u>12 Août</u> Journée thématique PLAYA FIN DU CAMP !

Légende : 6 à 8 ans en BLEU (Gr.1 à 4)

9-11 ans en VERT (Gr. 5 à 7)

GROUPE SPÉCIFIQUE en ROUGE

Notes importantes pour les activités et sorties :

- De nouvelles activités ou sorties seront ajoutées prochainement. Nous vous invitons à surveiller le site web au <http://www.baiesaintpaul.com/loisirs/camp-de-la-vallee>

- Les dates limites pour inscrire votre enfant aux activités et sorties sont :
 - Au camp :
Avec votre autorisation dûment complétée, signée et votre paiement en argent comptant avant le vendredi 16 h 30 qui précède la date de l'activité;
 - En ligne, avant le dimanche minuit qui précède la date de l'activité;
- *aucune inscription ne sera prise après la date limite.

- Nous avons besoin de votre autorisation signée, et ce même pour les activités et sorties gratuites. Nous vous invitons à compléter celles-ci dans la première semaine, et ce, que vous soyez certain ou non que votre enfant y sera. Cette façon de faire évitera que votre enfant ne puisse y participer parce que nous n'avons pas votre autorisation.

- Les places pour certaines activités sont limitées, il est donc préférable de réserver tôt.

- Politique de remboursement des sorties et activités
 - La date limite pour demander un remboursement est le lundi à 12 h 00 précédent chaque sortie. Aucun remboursement ne sera possible passé ce délai. Le remboursement sera effectué dans votre dossier en ligne et demeurera disponible pour une prochaine inscription à n'importe laquelle des activités du Service des loisirs et de la culture de la Ville de Baie-Saint-Paul.
 - Pour toutes les demandes de remboursement, le formulaire prévu à cet effet doit être dûment rempli et remis au moniteur-chef. Il est disponible sur le site web de la Ville dans la section programmation loisirs et culture.

Nous vous remercions de respecter ces règles visant à assurer un traitement équitable et un service de qualité à tous les enfants. Votre collaboration est précieuse.

Bon été!

L'équipe des camps de jour